

LA GAZETTE DU LUMENSONESAUE

VERRIERES - SEPTEMBRE 2017 - N°43

Cher amis,

C'est la rentrée, d'un été qui aura été ponctué par de nombreuses animations. Commencé dès la fin juin par notre 6ème enduro moto, il s'est tranquillement poursuivi par des séances de tai-chi, de cinéma, de crêpes, de randos, de jeux de cartes tous les jeudis ... Le 7 juillet le club spéléo est venu à verrières nous présenter les grottes des Égues et l'œil bleu. Le 14 juillet, l'ouverture de l'exposition de peinture, le 26 le Festenal de la Muse avec un concert du Trio Corne d'Auro'OC. Le premier Week-end d'août, la traditionnelle fête du village, le 10 notre 6ème marché des producteurs, le dimanche suivant le pique-nique de fin d'été, et le 26 le Repas du causse à Becours.

Sans oublier, tous les soirs, la traditionnelle pétanque, inoubliable spectacle à elle toute seule. Carreaux, têtards, points improbables, ces véritables forçats de l'acier impressionnent par leur sens du terrain, leur toucher, voir même leur délicatesse dans le jet du but. Allez-y c'est à voir! Dès que vous allez entrer dans le boulodrome et son ambiance survoltée, vous les reconnaitrez. L'un, capitaine au long-court (le bouchon est toujours trop long et il lui souvent trop court), l'autre plus râblé, mais redoutable caramboliste, capable de tomber sur une boule, de la projeter sur une autre, pour venir mourir sur le but, puis de rehausser les épaules en tirant sur son clop et, à la foule qui lui scandait "si on te donne dix boules tu ne le referas jamais", de leur répondre "je le ferais juste que dix fois". Autour de ces deux professionnels, une nuée d'amateurs comme des fourmis volantes se pressent pour avoir simplement le privilège, une fois dans leur vie, de partager avec eux ce simple jeu qu'ils érigent au niveau de l'art. ...

Voilà, une petite lucarne festive de cet été, dont le point d'orgue a été le Samedi 29 Juillet, l'inauguration de la restauration de notre église Saint-Sauveur et l'occasion de souligner le travail remarquable des bénévoles de l'association et des artisans. Cette inauguration s'est poursuivie après le vin d'honneur offert par la municipalité, par un concert dans l'église. Le lendemain, avant le pot de l'amitié offert par la paroisse, le prêtre Florent Dixneuf a clôturé ses quatre années passées dans notre paroisse par une messe.

Désormais, place à la rentrée. Espérons que la météo nous soit favorable et que notre ruisseau retrouve rapidement son lit.

Bonne lecture.

Votre Maire

Jérôme MOURIES

TRAVAUX MAIRIE

Que ce soit dans les hameaux, sur les chemins, dans les cimetières, les travaux de la mairie exécutés par les employés municipaux Jean-Jacques Douziech et Frédéric Pons sont toujours très variés.

Des travaux bien souvent liés aux saisons : l'entretien des espaces verts, la tonte, les plantations des massifs de fleurs, le passage de l'épareuse sur les chemins les mois de juin et juillet, l'élagage des arbres sur la place, dans les rues de Verrières et à Vézouillac, dépôt de copeaux à l'espace vert de Serre.

Des travaux qui sont liés aux chantiers en cours. Suite aux travaux de sécurisation du vieux château, les employés municipaux ont enlevé pierres et gravas. Ce chantier devrait se terminer l'hiver prochain avec les finitions du sol et la mise en place d'un éclairage.

L'aménagement des cimetières de Vézouillac, de Verrières, de Saint-Amans-d'Escoudournac ont demandé quelques travaux complémentaires de maçonnerie.

Ils ont aussi participé à la rénovation de l'église avec les travaux d'isolation conséquents engagés dans l'avenue du Lumensonesque au niveau de la mairie. La rue a été creusée pour imperméabiliser la partie enterrée des murs de l'église. Le côté nord a été cimenté. Toujours dans le cadre de la rénovation, la porte de l'église a été décapée et entièrement repeinte.

Ce fut l'occasion de créer une ouverture facilitant l'accès aux caves voutées sous la mairie. Frédéric a réalisé l'escalier d'accès en pierre taillées et une nouvelle porte a été réalisée par Jean-Jacques. Ces caves voutées ont servi cette année de salle d'expo et pourront être beaucoup plus utilisées à l'avenir.

Cette liste n'est pas exhaustive mais reprend les chantiers les plus importants. On peut également rajouter le ramassage scolaire et le remplacement du personnel Atsem en cas de besoin.





Ecole

Le projet de la nouvelle école intercommunale qui sera construite à Aguessac suit son cours. La première étape est la réalisation du programme, étape de cadrage budgétaire, technique et de macro définition des besoins et des espaces. Le choix a été de se porter vers une école respectant la démarche « BDM (Bâtiments Durables Méditerranéens) », autrement dit vers une école très économe en énergie, utilisant des matériaux locaux et intégrant le fonctionnement futur dès la phase de conception. Lorsque cette étape sera terminée, à l'horizon d'octobre 2017, et matérialisée par un document programme, le SIVU délèguera la maîtrise d'ouvrage à la Communauté de Commune Millau Grands Causses.

Pour réaliser ce programme, cahier des charges à destination des architectes, nous avons choisi M. Nicolas Odier de la société CP&O. La spécificité de la démarche BDM demande une expertise et nous l'avons confiée à la société EOOD, pour nous accompagner à la fois sur les phases de conception, pour les choix d'infrastructure, d'énergie, de positionnement de la structure, de matériaux, ..., mais aussi pendant 2 ans après la mise en service, pour vérifier le bon fonctionnement et proposer des actions correctives si l'on constate des dysfonctionnements.

Pour réaliser le programme, M. Odier a donc dans un premier temps recensé les attendus des divers acteurs: le SIVU du Lumençon représentant les quatre communes, le maître d'œuvre, Mme Lalanne, IEN de la circonscription de Millau, Mme Sabrina Chatelain, Directrice de l'école de Verrières, Mme Patricia Bonnet, Directrice de l'école d'Aguessac, les représentants des parents d'élèves, le personnel ATSEM et Mme Virginie Fabre, directrice des TAP de l'école d'Aguessac. Suite à cette analyse, le projet a été affiné selon les remarques recueillies. Les élus du SIVU ont ensuite travaillé pour prendre en compte : les remarques des uns et des autres, les contraintes imposées par la réglementation et bien sûr, les contraintes budgétaires. La restitution du préprogramme, a été faite fin juillet au Comité d'Usage (ensemble des futurs utilisateurs de la structure) par le programmiste. Ce préprogramme étant validé, le programmiste rédige actuellement le programme. ...

Pour la rentrée 2017, la directrice de l'école de Verrières est toujours Sabrina Chatelain qui assura la totalité de la scolarité. Il a été décidé, en concertation avec les communes d'Aguessac, Compeyre, Paulhe, membres du SIVU du Lumençon, **le retour à la semaine des 4 jours** (lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h30 à 12h00—13h30 à 16h30).

Le ramassage scolaire est maintenu à l'identique de l'année précédente ainsi que la cantine. Les repas seront pris dans la salle à côté de la mairie, cette pièce a été aménagée à cet effet durant l'été.



L'équipe du SIVU du Lumençon regroupant les membres des 4 communes;



Inauguration de l'église Saint-Sauveur. C'est l'aboutissement de longs mois de travaux . Travaux qui ont commencé par un plan financier entre la Mairie, l'association les Amis de Saint –Sauveur, la Fondation du Patrimoine, la paroisse Saint-Pierre de la Vallée du Tarn et du Causse Noir. Les participations financières de la Région, du Département et de la Paroisse Saint Pierre ont permis de réunir les fonds nécessaires à la rénovation de l'église , sans compter les legs et les recettes d'objets d'art (réalisés par Huguette , Pierre , Lili , Maryvonne, Marylou, Florence,) vendus sur les marchés

Une fois les fonds réunis, l'équipe de maçons de Raphaël Da Costa en entrepris le gros œuvre qui consistait dans un premier temps à sabler les murs et les voûtes pour rendre apparents les arceaux de pierre des voûtes et enduire de badigeon à la chaux les murs . Parallèlement Camille Arguel entreprenait les travaux d'assainissement à l'extérieur. Nicolas Clavel a ,quant à lui, posé les dalles de travertin. Le travail de qualité de ces artisans a donné un sacré coup de neuf à cet édifice prêt , dès lors, à traverser quelques nouveaux siècles.



Mais c'est sans compter sur l'aide des habitants de la commune qui se sont lancés eux aussi dans ce projet de rénovation, chacun à sa mesure et selon ses compétences. Ce serait difficile de tous les nommer sans faire d'impair. Il a fallu dans un premier temps des bras pour vider l'église et c'est alors que l'on a pris la mesure des dégâts occasionnés par le temps : la toile de certains tableaux du chemin de croix était élimée et les motifs quasi disparus, les couleurs des statues fanées, le retable en bois fort abimé, certains vitraux cassés, ...bref la liste ne cessait de s'allonger. C'est tout naturellement que chacun a mis à la main à la patte selon son savoir faire : ébénisterie, peinture, vitraux, mosaïque, nettoyage,... Tout a été remis dans l'église rénovée, repeinte, nettoyée. Cette émulation a créé une vie et une activité dans le village. On rentre du travail, on s'arrête, on commente, ...un projet rassembleur avec un résultat magnifique porté par tout un chacun. Lors de l'inauguration, Le Maire Jérôme Mouriès a bien résumé cette situation en disant : « Cette restauration de l'église Saint-Sauveur illustre parfaitement la volonté, l'opiniâtreté, la mobilisation des Verriérois de toujours et de tout temps et plus particulièrement d'aujourd'hui. C'est tout un village qui s'est mobilisé pour la restauration de son église et le résultat est là. »



Pour fêter l'achèvement des travaux et rendre hommages à tous les acteurs qui ont contribué à ce résultat, les différents partenaires étaient là le 29 juillet. Jérôme Mouriès, Le Maire de Verrières, Alain Marc, Sénateur, Arnaud Viala, Député, Danièle Vergonnier, Conseillère générale, Mme Emmanuelle Gazel, Conseillère régionale, Guy Cordier, Président de l'Association des Amis de Saint-Sauveur, M. René Mouysset représentant de la Fondation du Patrimoine et le Père Florent Dix-Neuf pour la paroisse. Ils ont tous exprimés leur ravissement face à de tels résultats, leur remerciement et leur joie d'avoir participé à ce projet.

La soirée s'est prolongée par un concert qui a empli cette église de chansons du monde et a enchanté le public.

Le dimanche de ce week-end inaugural, le Père Florent Dix-Neuf a célébré la messe dans ce lieu chargé d'histoire et de renouveau. Un vin d'honneur offert par la paroisse suivi d'un pique nique sous la halle ont clôturé joyeusement cet événement.





PRÉFET DE L'AVEYRON

**DIRECTION
DÉPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES**

Rodez, le 23 août 2017

Service Biodiversité Eau et
Forêt

Unité Police de l'Eau

Affaire suivie par : Cyril
PAILHOUS

Tél : 05 65 73 50 84
Fax : 05 65 73 51 25
Courriel :
cyril.pailhous@aveyron.gouv.fr

Le directeur départemental des territoires

à

**Monsieur le Maire
Le Bourg
12520 VERRIERES**

Objet : pollution du ruisseau de la Galerie

Monsieur le Maire,

Suite à plusieurs signalements d'une pollution récurrente au droit des sources du ruisseau de la Galerie, les agents de l'Agence Française pour la Biodiversité (AFB) ont engagé des investigations pour tenter de qualifier la nature de la pollution et pour pouvoir en identifier l'origine.

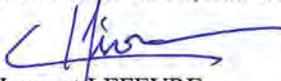
Ces investigations n'ont pas permis d'identifier avec certitude l'origine de la pollution (possible lien avec l'incendie d'une bergerie appartenant à l'exploitation ABCA ayant nécessité la mobilisation de gros moyens d'extinctions ayant pu s'infiltrer au droit d'une faille karstique) mais ont conduit à constater qu'une quantité indéterminée de polluant est toujours stockée dans le sous-sol et s'évacue à chaque épisode pluvieux.

Lors de leur dernier passage sur site, le 7 août 2017, les agents de l'AFB ont en effet constaté des traces de rejets récents ainsi que la présence d'espèces aquatiques symptomatiques d'un cours d'eau dont la qualité est chroniquement dégradée.

Au regard de cette situation mais également de la fréquentation du secteur, il nous a paru important de porter cette information à votre connaissance pour vous permettre de la relayer localement par tout moyen que vous jugerez adapté (arrêté municipal de restriction des prélèvements et accès au cours d'eau, information dans le bulletin municipal, affichage à proximité du cours d'eau ...).

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, je vous prie d'agréer, M. le maire, l'expression de ma sincère considération.

Le chef de service Biodiversité, Eau et Forêt



Laurent LEFEVRE

Copie : SD12 AFB

Sous Réf. Millau

ANIMATIONS ÉTÉ 2017

Soirée Spéléo Verrières

Grâce au développement des technologies, les équipes spéléos de l'Alpina, de l'Aragonite Caussenarde, de la MJC de Rodez et de la Commission Plongée du Comité départemental de l'Aveyron, aujourd'hui équipée de caméras d'action (GoPro) et d'éclairage autrement plus performant que les lampes acétylènes, ont pu filmer leur travail et leurs découvertes. Les spéléos, représentés ce soir-là par Patrick Boutin, Fred Aragon, Joël Boutin, Jérôme Lhomond, Maixent Lacas, Cédrik Bancarel, ont projeté un film retraçant leurs recherches et leurs avancées dans la découverte du réseau souterrain des Eygues.



Les habitants de la commune, venus nombreux, ont été enthousiasmés par la beauté des images de ces tréfonds verriérois. C'est ainsi, que l'on a pu parcourir les galeries aux parois recouvertes d'argile, de calcaire aux nuances changeantes ou de gypse, apercevoir les concrétions arrondies et lisses comme des méduses, enjambrer des petites « baignoires », des « gours », où l'incroyable transparence de l'eau laisse apercevoir les galets parfaitement ronds, se déplacer dans les conduits parfois larges et parfois si rétrécis qu'on en frémit jusqu'à s'engouffrer avec le plongeur dans des espaces si étroits et si incertains que l'on en retient sa respiration.

Après 17 ans de recherches, le réseau des Eygues représente aujourd'hui 10 à 15 heures d'exploration aller-retour, 9,800 km de galerie (alors qu'en 2001 on comptait 4,737km), 294m de dénivelé et le passage de plusieurs siphons.

Après cette projection, un échange entre les spéléologues et le public a entraîné un débat riche en explications dont voici les grandes lignes.

Les Eygues « Martel avait eu connaissance de la grotte des Eygues mais ne l'avait jamais visitée. C'est Louis Balsan, en 1926 qui l'a explorée sur quelques dizaines de mètres. Dans les années 1950, un enfant du pays, Jacques Pomié, découvre le conduit qui mène à la salle de la Guillotine. Bien plus tard, dans les années 2000-2001, Jérôme Lhomond et Patrick Boutin, deux spéléologues de l'Alpina, entreprennent de poursuivre la désobstruction en suivant un indice « le courant d'air » (...).

La grotte des Eygues est située à 800m au N.O. du village de Verrières, en rive droite du Lumensonesque. Elle s'ouvre à 515m d'altitude, dans les calcaires et dolomies de l'Hettangien inférieur, quelques 45m au-dessus du lit du trias gréseux. Là, une énorme dépression de 600m de long sur 250m de large, surcreuse le flanc de la vallée : c'est le « creux des Eygues », bien visible sur les photos aériennes ou les clichés satellites.

Il résulte probablement de l'implosion et de l'effondrement, au quaternaire, d'une vieille cavité, lorsque le ruisseau en creusant son lit, a recoupé de vastes conduits souterrains.

En reste aujourd'hui, un chapelet discontinu de vestiges d'anciennes grottes, du nord au sud de la vallée, sous forme de planchers stalagmitiques, de grosses coulées de calcite ou d'aragonite. Les principales émergences encore actives de nos jours, suivent les formations de tuf et de travertin et se raccordent au ruisseau. C'est le cas pour les résurgences de St-Pierre, des Eygues et, en rive gauche du Lumensonesque, du Gourb.



Présentation du matériel de plongée par Patrick Boutin et Fred Aragon.



La grotte des EYGUES est la principale émergence du Causse Rouge pouvant dépasser 15m³/s.

Le bassin d'alimentation paraît être étendu à une partie de la bordure cristalline du Lévezou, certainement avec des pertes du ruisseau de la Muze au contact du socle. Ce qui pourrait expliquer l'important volume d'eau émis par la résurgence au moment des crues.



Nous savons aussi que les Eygues restituent les eaux englouties aux pertes des Arènes, dans une zone qui alimente les résurgences de Saint-Léons et de Saint-Pierre.

Nos observations ont placé le seuil d'amorçage des Eygues à 100mm de précipitations tombées en 2 heures dans la région de Verrières ».



Ce réseau, n'est pas le seul à être exploré sur la commune et les spéléologues nous fournissent des images et quelques explications sur le Gourb situé à une centaine de mètres sur la droite du chemin qui conduit à Randels.

Le Gourb, appelé aussi « l'œil bleu » de par la couleur de l'eau d'un bleu profond, fait l'objet d'explorations dans les années 1970 par M. Salvayre puis par M. Fromant en 1997. Ainsi la topographie de cette galerie longue de plus de 4km (à ce jour) nous conduit près de Fenailles sous le plateau d'Engayresque ; la coloration de l'eau a permis de confirmer la trajectoire de ce réseau souterrain qui paraît peu encombré compte tenu de la vitesse d'écoulement de 400 à 500 m/heure. Ce réseau est composé de salles grandioses dont une mesure plus de 70m de haut. L'exploration de ce réseau n'est pas terminée et les recherches continuent.

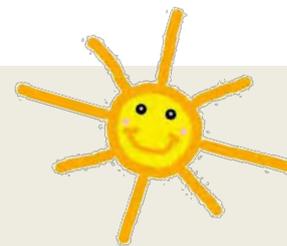


De même pour les Eygues, dont l'exploration en direction de Couyras a été arrêtée car la présence de deux siphons à plus de 1700m de l'entrée nécessite d'importants moyens humain et matériel. Une solution sera envisagée dans l'avenir : un forage d'environ 4m de profondeur dans un champ de M. Gary à Couyras permettrait de rejoindre la galerie et de continuer les explorations toujours plus loin.



Les spéléos nous donnent rendez-vous l'année prochaine pour nous faire partager leurs nouvelles découvertes dans la continuité de ce vaste réseau qui se ramifie sur des kilomètres sous nos pieds.

Le 14 juillet 2017



La municipalité a réitéré ce moment qui réunit les habitants, les élus autour d'un moment cérémonial, convivial et culturel.

Cérémonial, car le 14 juillet, on célèbre la République et les valeurs qu'elle représente. Après un discours de M. Le Maire une gerbe de fleurs est déposée au monument aux morts.

Le 14 juillet est chaque année l'aboutissement d'une année artistique aux seins des ateliers de patchwork et de dessins. Les tableaux et les travaux d'aiguille sont présentés et visibles tout l'été dans les caves sous la mairie. Ces caves, difficilement accessibles jusqu'alors bénéficient, depuis les travaux engagés dans la rue pour l'étanchéité de l'église, d'une entrée directe sur l'Avenue du Lumenesque.

Un apéritif dans le parc du château et le repas sous la halle ont clôturé cette belle soirée.



Corne d'Aur'oc chante Brassens à Verrières , concert organisé par le Festenal de la Musa



Le spectacle « Corne d'Aur'Oc », interprété par Philippe Carcasses musicien et chanteur, accompagné du guitariste Daniel Rey et de Marie l'accordéoniste diatonique, ont interprété des chansons puisées dans le répertoire de Georges Brassens sous la halle à Verrières.

Avant chaque morceau, Philippe Carcasses présente au public les instruments utilisés : « La Cabre » ou « Boudègue », instrument proche de la cabrette mais dont la poche d'air, gonflée par le musicien, est constituée d'une peau de chèvre ; aussi lo Hautbòi ou graile (Hautbois) languedocien ou encore la cabrette, instrument de musique du nord Aveyron et Cantal exporté par

les bougnats à Paris et à l'origine du musette.

Philippe Carcasses, grand connaisseur du répertoire de Brassens, explique, raconte, les textes de chaque chanson, les restitue dans leur contexte, évoque les sentiments comme dans « Maman, papa », rappelle le regard critique sur la société dans « La guerre de 14-18 » ou souligne leur intemporalité comme dans la chanson « Mourir pour des idées ».

Chantées en occitan ou en français ou mitat/mitat, mais aussi, des morceaux exclusivement musicaux, Corne d'Auroch a ravi le public venu nombreux ; les personnes admiratrices de Brassens ont su apprécier l'interprétation et la sincérité de ce spectacle.

FETE DE VERRIERES

La traditionnelle fête du village s'est déroulée dans la convivialité, la bonne humeur, les bons repas : soirée frites-moules le vendredi, repas verriérois le samedi et repas panier le dimanche .

Cette fête ne pourrait se dérouler sans la participation des bénévoles toujours là pour organiser, servir, ranger et tout cela dans la bonne humeur. Des bénévoles de tout âge avec un remerciement particulier à tous les jeunes qui se sont investis et ont assuré les services du vendredi et samedi soir.

Le dimanche de la fête est toujours un jour plus intime. Tout le monde se retrouve sous la halle pour partager le repas panier.

Puis vient les inscriptions du célèbre concours de pétanque. Depuis des années, Annie et Pierrot sont là pour faire les équipes et organiser ce challenge. Pendant ce temps, petits ou grands, s'avancent près de la passerelle pour pêcher une truite. Alain, dit l'embrouille, est fidèle au poste depuis des années. N'oublions pas Ricou qui, depuis 2005, méticuleusement, note les propositions de poids du jambon avant d'annoncer en fin d'après-midi l'heureux gagnant.

Le dimanche soir, fin des festivités! Rendez-vous l'année prochaine.



Pierrot et Annie, organisateurs du concours de pétanque



Le jambon de Ricou, toujours au rendez-vous !



Alain aide les pêcheurs néophytes.



Philippe, le chef d'orchestre...

Le marché de producteurs—6ème édition

C'est par une soirée du mois d'août, pluvieuse et fraîche qu'a eu lieu pour sa sixième année le marché des producteurs locaux.

Malgré le mauvais temps, les adeptes des bons produits étaient présents.

Les couleurs étaient dans l'assiette et la chaleur, apportée par le sourire des commerçants.

Le marché des producteurs est un rendez-vous attendu et cette 6ème édition est très réussie.



La vache ! soirée cinéma en plein air sous la halle.

C'est Christian venu de Saint-Cannat et grand ami de Jean-Paul Cransac, projeteur de métier, qui est l'instigateur de cette soirée cinéma.

Un grand écran installé sous la halle, quelques chaises ou quelques bancs et voilà, la soirée peut démarrer.

Dans un premier temps, c'est Vincent Migairou qui, à travers quelques films datant des années 1980, nous a plongé dans le Verrières d'antan.

S'en est suivi le film « La vache » de Mohamed Hamidi sorti en 2016. C'est l'histoire d'un petit paysan Algérien, Fatah, qui rêve d'emmener sa vache Jacqueline qu'il aime par-dessus tout au salon de l'agriculture à Paris.

Un jour son rêve se réalise et le film raconte ce périple, un voyage inattendu et plein de tendresse dans la France d'aujourd'hui.



Pique nique de fin d'été

Le pique-nique de fin d'été a eu lieu le samedi 19 Août au pré du Pesquier!

« Température idéale, soleil généreux: un succès!
Les éclaireurs de France se sont joints à nous, 60 participants....Un record!
Ambiance et bonne humeur au rendez vous en attendant l'an prochain! »



Les « Eclés » de Becours invitent les habitants de la commune aux Rencontres de Bécours le 26 Août 2017.



Les verriérois étaient au rendez-vous! Au programme: randonnée avec comme guides Renaud pour les « stations d'informations nature » et M. André Pons pour la visite du village.

Méchoui et aligot attendaient les randonneurs revenus à pied à Bécours sous un soleil de plomb midi.

Journée réussie, un grand bravo et remerciements aux organisateurs!



Présence de la pyrale du buis à Verrières

La pyrale du buis est une espèce de papillon nocturne invasive venue d'Asie. Très prolifique, la pyrale du buis se répand rapidement en France, et comme son nom l'indique, sa chenille ne mange que du buis, au point de tuer la plante. La pulvérisation d'un produit bio peut limiter les dégâts sur les buis d'ornement mais qu'en est-il des buis si nombreux sur nos causses? Aucune solution ni prédateur n'existent. A souhaiter que les insectivores, mésanges, chauve-souris trouvent là une pitance de rêve dans les années à venir.

Pour limiter leur prolifération dans les jardins, une astuce circule sur le net : il faut placer la nuit, sous des lampes (lampes solaires qui se rechargent le jour) des bassines remplies d'un mélange d'eau et de liquide vaisselle. Les papillons y sont attirés et s'y noient en masse.

1000 CAMPEURS SUR LE CAUSSE, AU HAMEAU DE BECOURS



Pour son 38ème été d'ouverture, le **Centre International de Bécours** accueille des jeunes issus de divers horizons. Cette année, c'est ainsi que **les Eclaireuses et Eclaireurs de France (scoutisme laïque)** vont côtoyer sur le Causse de Bécours: les Scouts et Guides de France, ainsi que des Scouts Musulmans de France. Tous ces groupes se retrouvent l'espace de 2 à 3 semaines en Aveyron pour vivre **l'aventure du Scoutisme faite de plein air, de co-éducation, d'éco-citoyenneté, de laïcité et de vivre ensemble**. C'est ainsi que ces jeunes venus des 4 coins de la France (**Bègles, Limoges, Rennes, La Roche Molière, Nantes, Brest, Lyon, Montpellier, Mulhouse, Toulouse, Paris, Mazamet, Caen, Chalon**), vivant pour certains des situations de handicaps, vont construire des tables en froissartage, apprendre à cuisiner et à gérer une intendance, participer à des conseils de groupe, vivre en équipages, mais aussi jouer, s'amuser, rêver et ainsi se construire. Pour vivre la dimension inter-culturelle et internationale, nous accueillerons cette année un groupe de scouts venu d'Allemagne, ainsi qu'**une tchèque, deux sénégalais, un texan et un allemand qui rejoindront l'équipe internationale d'Accueil et d'Animation de Bécours**, en charge de la coordination du centre au cours de l'été. C'est ainsi que plus de 1.000 personnes partageront des moments d'amitié, de découverte, de convivialité, de travail, de rencontres ... sur le hameau de Bécours au cours de ce mois de juillet et d'août.



Cet été, nous profiterons de la présence de Madiha, en service civique sur le hameau de Bécours, pour concentrer nos animations sur les **questions éco-citoyennes**. L'enjeu pour nous sera de réfléchir sur **notre consommation** (alimentaire et énergétique) **et sur notre impact environnemental** (notre production de déchets, ...). A travers notre vie quotidienne et nos animations, dans nos menus, dans ce que nous mettons dans nos pouelles, dans la façon dont nous gérons le résidu de nos blocs sanitaires, l'idée est de réfléchir avec les jeunes sur notre impact écologique et sur nos moyens pour réduire cet impact. Nous souhaitons également profiter de la **richesse de notre environnement, de sa biodiversité, des ressources aux alentours** (Ferme de la Blaquière, Commune de Verrières, Vallée du Lumensonesque ...) pour sensibiliser les jeunes au respect du monde qui les entoure. Par exemple, nous proposerons aux groupes de **randonner sur le chemin communal de Bécours à Verrières à l'aide du livret pédagogique** réalisé entre autre par les enfants de l'école de Verrières. **3 journées "Nature et Environnement" (12 juillet, 17 juillet, 15 août)** seront organisées au cours de l'été avec plus de 30 ateliers différents (fabrication de nichoirs, observation faune flore, reporter photo de la bioversité, land'art, fabrication de savon naturel ...).

Depuis bientôt 40 ans, Bécours a revu le jour grâce au travail de ces bénévoles toutes générations confondues qui ont **Pierre par Pierre rebâti ce hameau déserté**. C'est ainsi, que depuis toujours chaque jeune venu sur Bécours a participé à une action de rénovation ou d'entretien du hameau. Cette année encore, l'ensemble des **1.000 campeurs présents participera au moins à une journée de chantier**. Nous allons notamment entreprendre cette année la construction de deux calades, la reconstruction de deux murets, un travail de rejointoiement, ainsi que de nombreux travaux de bricolages et de chantiers verts.

L'été se finira par une nouvelle édition des Rencontres de Bécours . Nous nous retrouvons lors d'un week-end familial du 25 au 28 août autour d'ateliers d'échanges de pratiques et de savoirs. A cette occasion, nous proposons à tous les habitants de la commune de Verrières du plateau ou de la vallée de participer à un nouveau Repas du Causse . Retrouvons nous le samedi 26 août aux alentours de midi pour partager un repas commun autour d'un brebis et/ou d'un sanglier de la Blaquière. Pour les personnes qui le souhaitent, nous vous proposerons une visite « historique » de Verrières ce matin là avant de rejoindre Bécours par le sentier communal. En parallèle de ce repas du Causse, nous ouvrirons nos portes aux curieux qui pourront visiter les maisons du hameau et voir comment nous avons depuis 40ans ré-investi ces bâtisses pierres pour en faire un lieu d'accueil de jeunesse.

Si vous aussi vous souhaitez vivre une aventure intergénérationnelle et inter-culturelle, vous êtes les bienvenues. Votre aide sera précieuse l'espace d'une journée autour d'un moment de convivialité, de chantiers ou d'animations afin de continuer à faire vivre ce hameau et ses valeurs d'entraide et de rencontre.



Centre International des Éclaireuses Éclaireurs de France

Hameau de Bécours / 12 520 Verrières - FRANCE / Tél. : (+33) 6 89 66 78 11

Email : becours@eedf.asso.fr / Site : <http://www.becours.fr> / Fb : <https://www.facebook.com/becours>



A.C.C.A DE VERRIERES

*Extrait du compte rendu de l' A.G DU VENDREDI
30.06.2017.*

ORDRE DU JOUR

**** Décisions relevant des dispositions statutaires**

**** Statuts**

(Pas de modifications)

****Rapport moral**

SAISON 2016/2017

Petit gibier : La saison 2016/2017 a été catastrophique pour le lapin. En effet la maladie a éradiqué « les Jeannot ». Malgré cela le CA ne propose pas de lâchers pour générer un repeuplement naturel. Les lièvres ont été présents.

Cependant on ne retrouve pas les populations de faisans et perdreaux lâchés qui ont été tous bagués et pour lesquels nous espérons vivement un retour des tableaux.

Grand gibier: Le plan de chasse chevreuils a été réalisé en totalité soit 35 pièces sur l'ACCA et 3 pièces ONF. Pour les sangliers, le tableau est meilleur puisque 74 pièces ont été réalisées dont 9 en réserve. Remercions ici les différentes équipes.

Cependant comme l'année précédente, **nous avons constaté que le remplissage du cahier de battue n'était pas exhaustif.**

Lors de certaines battues, toutes les règles de sécurité et de bienséance n'ont pas été respectées.

Il faudra y remédier. Les chefs de battues devront être plus vigilants et intransigeants.

Le président rappelle l'entière responsabilité des chefs de battues.

Il rappelle aussi l'obligation pour tous les participants à la battue, l'obligation du port d'un effet vestimentaire fluo réglementaire sous peine d'exclusion.

Saluons encore une fois le travail de l'ombre efficace de nos piègeurs.

Soulignons la bonne tenue du repas de chasse « des équipes de battues » du 17/02/2017.

Nous remercions tous les participants et aussi et surtout tous les animateurs et préparateurs de cette soirée.

Le repas annuel de l' ACCA a eu lieu le samedi 14 mai 2017 en présence de soixante-dix convives que nous remercions pour leur participation .

Au menu, daube et grillades de sanglier préparées avec amour par BOUSQUET TRAITEUR et dont le service de son équipe a été apprécié. Le sanglier avait été abattu par l'équipe GARY - CURAN qui l'on gracieusement offert pour ce repas. Nous les en remercions.

Un grand merci aux dévoués organisateurs.

Prochain chantier, mise à jour des parcelles de l'A.C.C.A.

Le président informe l'assemblée de la rencontre en date du mercredi 7 juin 2017 avec MR VIGOUROUX JEAN-CLAUDE de la DDT12 et en présence de quatre membres du CA pour faire le point sur notre dossier. Nous avons été bien reçu. La DDDT12 nous a fait parvenir copies des pièces essentielles de notre dossier, pour comparaison avec les éléments dont nous disposons et ensuite rencontrer MR IMBERT de la FDC12 pour avancer sur la carte de nos territoires.

Projet éolien sur la réserve du G.F.A TOURREN -VINNAC

Le projet éolien dont la MAIRIE est partie prenante avance. Suite à la parution sur la dernière gazette offrant la possibilité de pouvoir participer au suivi du projet, l'ACCA a adressé un courrier dans ce sens à Mr Le Maire. Si ce dernier n'a pas confirmé par écrit, il a informé le président que notre candidature est retenue et que nous serons informés de la date de la prochaine réunion. Cette réunion qui devait se tenir avant fin juin a été reportée à septembre 2017.

A L'UNANIMITÉ L'AG ADOPTE LE RAPPORT MORAL .



**** RAPPORT D'ACTIVITÉ 2016/2017.**

Le secrétaire présente le rapport d'activité 2016/2017 : petit gibier, grand gibier et un point sur les nuisibles.

En ce qui concerne les renards, la saison 2016/2017 a été normale. Pas de recrudescence particulière. Les piégeurs font bien leur travail. Pas de commentaire pour les autres espèces.

A L'UNANIMITÉ L'AG ADOPTE LE RAPPORT D'ACTIVITÉ.

**** APPROBATION DES COMPTES 2016/2017 ET BUDGET 2017/2018.**

Le trésorier présente les comptes 2016/2017 avec force détails. Il les fait contrôler par le membre le plus âgé et le membre le plus jeune des membres présents.

Les dépenses s'élèvent à 10557,69 euros, pour 11450,00 euros de recette.

Le résultat 2016/2017 est donc un excédent de 892,31 euros qui va augmenter notre solde de trésorerie qui s'établit à 7795,01 euros.

Il présente également le budget 2017/2018 qui s'équilibre à 10 911,00 euros en dépenses et en recettes.

A L'UNANIMITÉ L'AG DONNE QUITUS POUR CES DEUX RAPPORTS.

**** RENOUVELLEMENT DES MEMBRES (3 membres)**

Les membres du Conseil d'Administration se renouvèlent par tiers tous les deux ans. Une élection ayant eu lieu en 06/2016, il n'y a pas de renouvellement cette année.

La liste des administrateurs et leurs fonctions pour la saison 2017/2018, est maintenue suivant la décision du C.A. du 13 juillet 2016(voir liste).

LISTE DES ADMINISTRATEURS ET LEURS FONCTIONS SAISON 2017/2018.

MEMBRES DU BUREAU	TELEPHONE	FONCTION	MANDAT.
ARAGON JEAN-CLAUDE	06.87.42.15.54	PRESIDENT	01.07.2016/30.06.2022
GARY RENE	06.37.90.72.62	VICE PRDENT	01.07.2014/30.06.2020
GILHODES PASCAL	06.77.09.74.61	SECRETAIRE	01.07.2016/30.06.2022
GAVEN GILBERT	06.89.94.74.61	TRESORIER	01.07.2016/30.06.2022
<u>MEMBRES AUTRES</u>			
CANCE FRANCIS	06.34.52.78.16	MEMBRE	01.07.2014/30.06.2020
GUIRAL RENE	06.23.94.43.74	MEMBRE	01.07.2012/30.06.2018
LACOMBE BENOIT	06.83.46.13.38	MEMBRE	01.07.2012/30.06.2018
SEGURET FRANCIS	06.33.51.89.70	MEMBRE	01.07.2014/30.03.2020
VIDAL GASTON	05.65.47.69.58	MEMBRE	01.07.2012/30.06.2018

A l'unanimité l'AG valide cette situation.

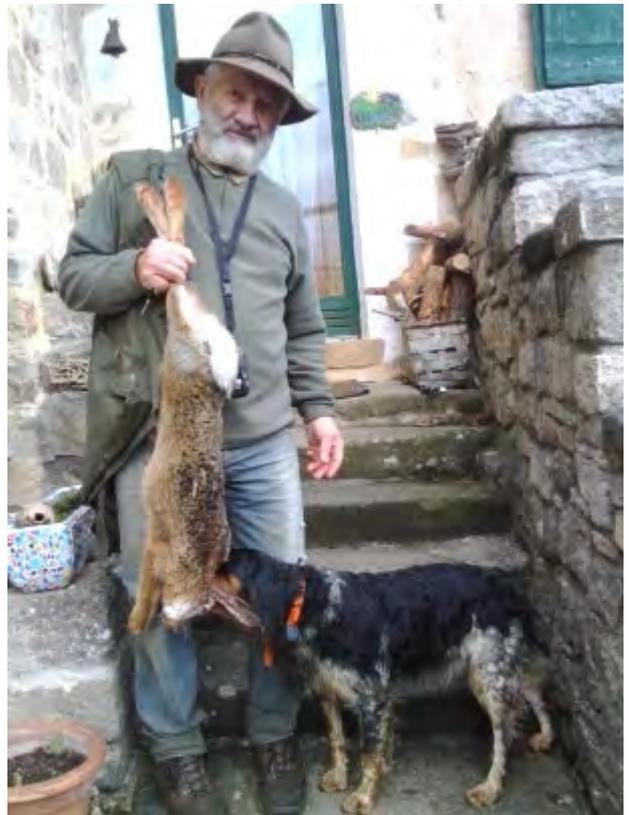
**** DISPOSITIONS RELEVANT DU REGLEMENT INTERIEUR DE L'ACCA.**

Le prix des cartes 2017/2018 ne change pas par rapport à 2016/2017.

L'agrément de certains chefs de battues arrivent à échéance. Ils doivent participer à un recyclage suivant un calendrier établi par la FDC12.

La liste des réserves est inchangée pour 2017/2018.

L'AG ADOPTE LES MODIFICATIONS DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR À L'UNANIMITÉ.



**** DISPOSITIONS RELEVANT DU REGLEMENT DE CHASSE DE L'ACCA**

EXTRAIT REGLEMENT DE CHASSE 2017/2018 AG 30 JUIN

2017

Article 3 – Chasse et gestion cynégétique

3.1. La chasse s'exerce conformément à la législation et à la réglementation prévues par le Code de l'Environnement et les arrêtés ministériels et préfectoraux.



**** DATE D'OUVERTURE ET FERMETURE GENERALE 2017/2018 EN AVEYRON**

OUVERTURE GENERALE LE DIMANCHE 10/09/2017

FERMETURE GENERALE LE MERCREDI 31/01/2018

JOURS AUTORISES : SAMEDI, DIMANCHE, LUNDI, MERCREDI, ET JOURS FERIES

**** DATE D'OUVERTURE ET FERMETURE GENERALE 2017/2018 SUR NOTRE ACCA**

OUVERTURE GENERALE LE DIMANCHE 10/09/2017

FERMETURE GENERALE LE LUNDI 01/01/2018

JOURS AUTORISES : SAMEDI, DIMANCHE, MERCREDI ET JOURS FERIES

3.2. Sur le territoire de l'ACCA, les règles applicables à la chasse des différentes espèces de gibier sont les suivantes :

**** DATES D'OUVERTURE ET FERMETURE PAR CATEGORIES DE GIBIERS SUR NOTRE ACCA POUR LA SAISON 2017/2018.**

Cailles	voir arrêté	Bécasses	voir arrêté
Grives	voir arrêté	Faisans	du dimanche 10/09/17 au lundi 01/01/18
Perdreaux	PMA : 2 pièces/jour		du dimanche 17/09/17 au dimanche 03/12/2017
Lapins	du dimanche 10/09/17 au lundi 01/01/18.		
Lièvres	PMA : 3 pièces/saison	du dimanche 01/10/17 au dimanche 03/12/17	1 pce/jour/maxi
Cerfs	En battue	du dimanche 14/10/17 au mercredi 31/01/18.	
Chevreaux	Tir individuel/approche	du lundi 01/06/17 au samedi 09/09/17.	
Chevreaux	En battue	du dimanche 10/09/17 au mercredi 31/01/18	Tir a balle uniquement
Sangliers	Individuel approche	du mercredi 01/06/17 au samedi 09/09/17	
	ou affût si autorisation préfectorale individuelle		
Sangliers	En battue	du lundi 15/08/17 au samedi 09/09/17	
Sangliers	En battue	du dimanche 10/09/17 au dimanche 07/01/18	
Sangliers	En battue	du lundi 08/01/18 au mardi 28/02/18	
Sangliers	Tir individuel autorisé	du dimanche 10/09/17 au dimanche 07/01/18	

**** PLANS DE CHASSE PETITS GIBIERS DE NOTRE ACCA 2017/2018**

LAPINS : Comme l'année précédente, en cas de recrudescence du lapin, le CA pourra autoriser un jour de chasse durant le mois de janvier 2018.

LIEVRES: Comme l'année précédente le quota de prélèvement reste fixé à trois pièces par saison, dont **une pièce jour maxi.**

PERDREAUX: Comme l'année précédente le quota de prélèvement reste fixé à **deux pièces jour.**

**** LACHERS PETITS GIBIERS 2017/2018**

*** PERDREAUX C BLANC + ROUVAYERETTE 120 LE VENDREDI 08/09/2017

*** FAISANS 90 LE VENDREDI 15/09/2017

*** PERDREAUX VEZOILLAC + MIALAS 120 LE VENDREDI 27/10/2017

*** FAISANS 90 LE VENDREDI 03/11/2017

Comme pour 2016/2017, si la trésorerie le permet le bureau de l'ACCA pourra décider d'un lâcher supplémentaire.

**** PLAN DE CHASSE GRANDS GIBIERS DE NOTRE ACCA 2017/2018**

Attribution FDC12 1 cerf 40 chevreuils dont 10 tir été

Attribution ONF 6 chevreuils dont 3 tir été

Attribution Toutes Réserves 10 sangliers si dégâts

CHEVREUILS : Tir à balle uniquement. Tir au plomb non autorisé.

**** DATES DE DISTRIBUTION DES CARTES 2017/2018 : Le VENDREDI 08/09/2017 de 17H30 à 19h30.**

TRES IMPORTANT

****Rapporter la carte de 2016/2017 et indiquer vos prélèvements de perdreaux et faisans bagués.

****Présenter la validation du permis 2017/2018

****Présenter l'attestation d'assurance 2017/2018

L'AG ADOPTE LES MODIFICATIONS DU RÈGLEMENT DE CHASSE À L'UNANIMITÉ.

L'AG se termine vers 23 heures par le verre de convivialité.

FAIT A VERRIERES LE 30 JUIN 2017.

LE PRESIDENT

ARAGON JEAN-CLAUDE

LE SECRETAIRE

GILHODES PASCAL



Fait d'hiver

Le 29 janvier 2017, de retour de Saint-Beuzély, après avoir accompli son devoir de citoyen, pour le deuxième tour des primaires vers 16h45, Mme X et Mr X s'installent devant leur écran pour suivre les résultats des élections. Subitement, plus de télé par internet, plus d'internet, plus de téléphone fixe. C'est l'incompréhension. On éteint tout, on rallume tout, on reboute les livebox, mais, toujours rien. On fait le tour des voisins du village des alentours, pas de problème pour eux, sauf pour nous et le voisin le plus proche.

Grace au téléphone portable, on appelle les services techniques d'Orange qui détectent rapidement un incident extérieur sur la ligne. Une équipe interviendra mais sous un délai de 48h00H.

Le mardi 31 janvier, une équipe technique se déplace mais ne trouve pas la panne s'ensuit un délai supplémentaire de 48h00, le temps de faire intervenir une nacelle pour ausculter la ligne sur 2 à 4 km.

Le jeudi 02 février, 5 jours après, miracle! La panne a été localisée et va pouvoir être réparée par l'entreprise Socatel.

Après réparation, les employés de cette entreprise, frappent à notre porte pour nous donner des explications et nous laisser les pièces à convictions. En regardant les pièces fournies, on peut alors constater que c'est un plomb de cartouche de chasse qui a causé les dégâts. On peut même déterminer le sens du tir (ce qui n'est pas très rassurant pour nous) et le lieu. Le plomb a percé la gaine dans laquelle se trouvent les fils téléphoniques; un des fil est nettement sectionné et le second sérieusement endommagé. Donc voilà la cause de cette coupure, privant deux foyers du village de Serre de la ligne et tous les services qui en découlent pendant 5 jours.

Pourtant, le 29 janvier 2017, c'est presque la fermeture de la chasse et à cette date, seules les grives et les bécasses sont tirables. Peut-être l'une d'entre elles s'était-elle perchée sur ce fil et a fait l'objet d'un tir? (!)

On ne sait toujours pas quel chasseur, certainement par inadvertance, a eu ce geste, mais c'est un piètre chasseur!

Surtout qu'une des victimes des désagréments causés n'est autre que le président de l'A.C.C.A.!



Fait d'été: Incendie à Verrières, le Castel a eu chaud!

Alors que l'été 2017 est particulièrement chaud et sec, un habitant de Verrières a eu la curieuse idée de brûler un petit tas d'herbe. Le feu s'est très rapidement étendu.

Avec l'aide de l'employé municipal, qui arrosait le haut du champ, et l'arrivée des pompiers appelés par une voisine, le feu a été rapidement circonscrit et les dégâts moindres.

Ce fait d'été est l'occasion de rappeler quelques règles de prévention des risques incendie qui s'accompagnent bien souvent de conséquences dramatiques.



Prévention incendie, rappel de quelques règles à respecter

Le débroussaillage est une obligation légale. Il permet de protéger les personnes et les biens, mais aussi le milieu naturel et facilite l'intervention des moyens de secours en cas d'incendie. Il doit être effectué avant le 30 juin.

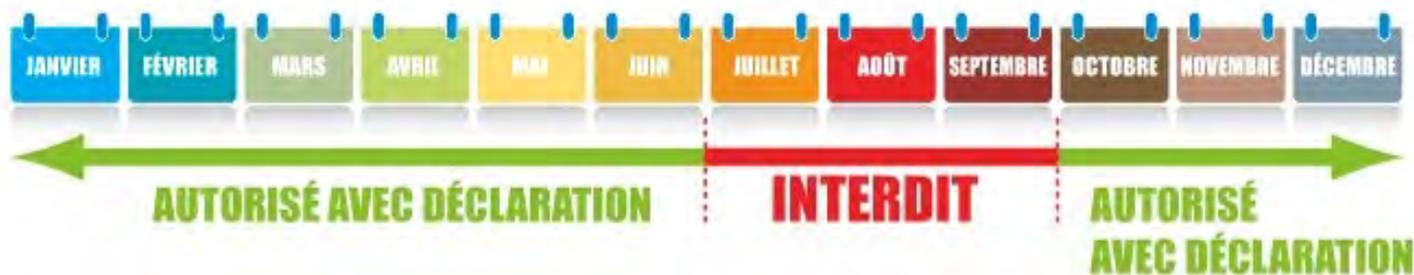
Pourquoi débroussailler ?

En cas d'incendie, un espace « propre » permet de :

- diminuer la puissance du feu,
- réduire les émissions de gaz et de chaleur,
- faciliter l'intervention des services de lutte et améliorer leur efficacité.

L'élimination des végétaux coupés

A l'issue du débroussaillage, les végétaux coupés doivent être éliminés soit par évacuation dans une déchetterie, soit par broyage, compostage, soit par incinération en respectant la réglementation d'emploi du feu.



L'incinération (écobuages)

On distingue **3 périodes dans l'année**

- **De novembre à mars** : autorisé sous réserve du respect des règles de prudence
- **D'avril à juin et en octobre** : réglementé (horaires prédéfinis, distances de sécurité...)
- **Du 1er juillet au 30 septembre** : **interdit**

Respectez les périodes et les horaires

- procédez aux brûlages aux heures recommandées (9h à 16h30) entre le 1er avril et le 30 juin,

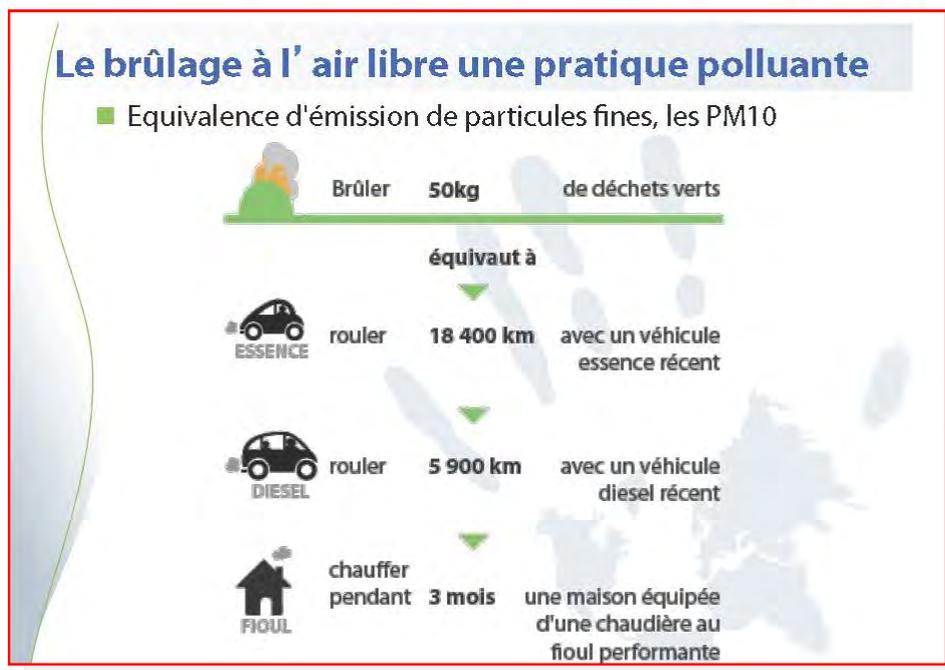
Consultez la météo

- n'allumez pas de feu s'il y a du vent (dès que les feuilles des arbres s'agitent), ou si du vent est annoncé pour le lendemain,
- ni en cas de sécheresse marquée

Préparez votre chantier

- réalisez une zone de sécurité (terrain nu) autour du foyer et faites des tas de diamètre inférieur à 3m et de hauteur inférieure à 1,5m,
- surveillez le feu en continu, jusqu'à extinction complète,
- munissez-vous de moyens d'extinction (tuyau d'arrosage, extincteur, seau d'eau...)

Et assurez-vous de posséder une assurance responsabilité civile : vous êtes responsable de tous les dégâts que vos travaux pourraient occasionner sur les propriétés voisines.



SYDOMinfos

La lettre d'information du Syndicat départemental
de traitement et de valorisation des déchets ménagers de l'Aveyron

juin 2017 n°7



Édito

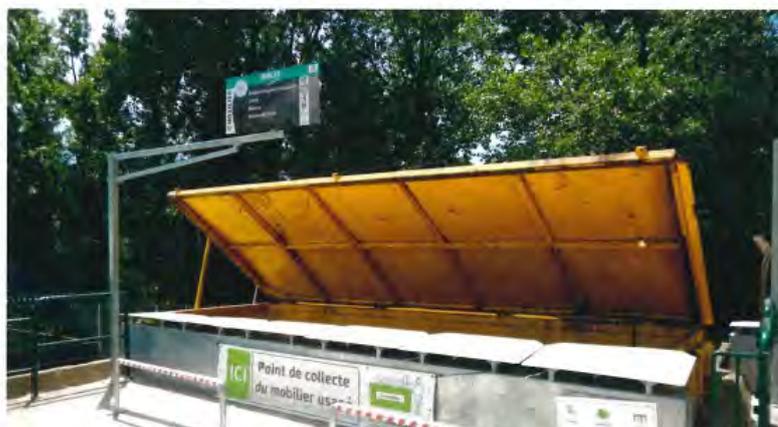
Le geste de tri devenu le quotidien de l'ensemble des Aveyronnais, a tendance au fil du temps à quelque peu s'éroder. Les raisons sont diverses et variées. On peut céder par force de l'habitude, désintérêt, évolution des consignes... Pour ce qui est de la force de l'habitude, il faut périodiquement se remettre en cause pour s'assurer de la pertinence de son geste de tri. Face à un emballage à la forme, à la couleur ou à la texture nouvelle, il est bon de s'interroger sur sa destination : poubelle noire ou poubelle jaune ? La réponse est très probablement contenue dans les guides de tri édités par les collectivités de proximité en charge de la collecte. Elle est de façon certaine disponible sur le mémotri en ligne situé sur la page d'accueil du site internet du SYDOM Aveyron : www.sydom-aveyron.com

Si malgré cette recherche, le doute subsiste celui-ci doit profiter au tri et l'emballage en cause doit donc être orienté vers le sac ou la poubelle jaune dédiée au tri. Si chacun d'entre nous se livre périodiquement à cet exercice de remise en cause de son geste de tri, nous parviendrons collectivement à améliorer les performances. Nous contribuerons ainsi à réduire la quantité de déchets à enfouir en centre de traitement. Non content d'apporter notre pierre à la protection de l'environnement, nous capterons ainsi plus de recettes auprès des éco-organismes qui soutiennent le geste de tri. Je compte sur votre mobilisation pour relever ce défi d'un tri toujours plus performant.

Patrice COURONNE
Président du SYDOM Aveyron

NOUVEAUTÉ

TOP DEPART POUR LA FILIÈRE MOBILIER DANS L'AVEYRON : UNE NOUVELLE VIE POUR VOTRE MOBILIER USAGÉ



Après le verre, les emballages, les papiers, les appareils électriques ou le textile, c'est au tour des meubles de rentrer dans une filière de recyclage.

En Aveyron, le recyclage du mobilier usagé est désormais possible. Auparavant, sièges, canapés, matelas, sommiers, commodes, meubles de cuisine, de salle de bain ou encore mobilier de jardin des particuliers finissaient dans les encombrants pour être enfouis.

Aujourd'hui, quel que soit le matériau (bois, panneaux, rembourrés, métalliques, plastique), entiers ou démontés, tous ces meubles hors d'usage déposés dans votre déchèterie sont recyclés ou utilisés comme source d'énergie.

Cette nouvelle filière de collecte des vieux meubles n'est pas sans conséquence quand on sait qu'une famille de 4 personnes jette près de 100 kg de mobilier par an dont seulement 23 kg sont recyclés aujourd'hui. Porté par le SYDOM, ce contrat permet aux collectivités adhérentes, gestionnaires des déchèteries, d'augmenter cette part de recyclage et surtout engendre des économies de traitement car l'éco-organisme Eco-mobilier prend à sa charge la totalité de la filière.

A ce jour, 12 déchèteries en Aveyron disposent de cette benne : Aubin, Belmont-sur-Rance, Entraygues, Le Monastère, Millau, Montbazens, Naucelle, Rieupeyrour, Saint-Côme d'Olt, Salles-Curan, Salmiech et Villefranche-de-Rouergue. Toutefois, ce dispositif devrait être généralisé progressivement à l'ensemble des déchèteries en capacité d'accueillir ce type de benne.

N'oubliez pas que si votre mobilier est en bon état, vous avez la possibilité de le donner à des associations pour une réutilisation.

Quant aux professionnels, des services sur mesure sont à leur disposition pour le mobilier usagé dont ils souhaitent se débarrasser.

Pour en savoir plus :

- > www.valdelia.org (pour les professionnels)
- > www.eco-mobilier.fr (pour les particuliers)

Lettre d'information éditée par le : SYDOM Aveyron, 3 place de la Mairie 12510 OLEMPES
Directeur de la publication : Patrice COURONNE, Président du SYDOM Aveyron
Rédaction : Communication SYDOM Aveyron - Conception : www.leduboucanier.com
Impression sur papier recyclé - BURLAT Impression - Distribution : La Poste
Tirage : 145 000 exemplaires - N° ISSN : 2109-4454 - Dépôt légal : juin 2017
Lettre d'information gratuite. Crédits photographiques : Eco-Emballages



COUP DE PROJECTEUR SUR ... JE DOUTE SUR LES FL

**JE DOUTE
DONC
JE TRIE !**



Si 87% des Français trient leurs emballages, seuls 44% le font de manière systématique.

Au-delà de la cuisine qui est la pièce de référence où s'organise le plus souvent le tri, qu'en est-il dans les autres pièces de la maison ? A y regarder de plus près, il semblerait que dans la salle de bain, le tri des emballages laisse à désirer. En Aveyron, nous observons qu'un flacon en plastique sur deux et un embal-

lage métallique sur trois atterrissent à tort dans le bac à ordures ménagères. Consignes de tri mal identifiées, état de propreté et de conservation de l'emballage, tous ces éléments vous incitaient jusqu'à maintenant à jeter vos emballages dans le bac à ordures ménagères afin d'éviter l'erreur de tri dans le sac jaune. Les consignes ayant évolué ces dernières années, il est temps d'en finir avec les mauvaises habitudes afin que le

PRÉVENIR

COMMENT LIMITER SA CONSOMMATION D'EMBALLAGES

PAS DE DOUTE ! J'AI LE RÉFLEXE DU TRI POUR TOUS CE

Emballages de produits d'entretien ménager

Emballages de produits d'hygiène

Emballages de prod

Emballages métalliques

Emballages en cartons

Tous l

J'ai le réflexe de jeter avec les ordures ménagères les emballages suivants :

À JETER DANS LE BAC OU LE SAC À ORDURES MÉNAGÈRES



CONNAGES DONC JE LES TRIE



doute profite au tri. Même s'il est vrai que les erreurs de tri ont un coût pour votre collectivité en charge de la collecte, un tri en quantité rapportera toujours plus que ce que coûte le refus de tri. Rappelons que les vraies erreurs de tri qui impactent financièrement votre collectivité, ce sont les déchets d'équipements électriques électroniques (appareils électroménagers), le mobilier, les emballages en verre en quantité, les restes de repas, etc. qui arrivent dans

nos centres de tri.
Aussi, n'hésitez plus !
Flacons en plastique de gel douche, de shampoing, de lessive liquide, bombes de mousse à raser, sprays déodorant/désodorisant en métal ou encore cartons de produits cosmétiques, tous sont à déposer dans votre sac/bac jaune.

Sales ou propres, cabossés ou non, je TRIE !

Les emballages sont nécessaires pour protéger et transporter vos produits de consommation courante. Toutefois, il est possible de privilégier des emballages qui se recyclent ou favoriser un produit avec peu d'emballage. En achetant des produits pauvres en emballages, il est possible de réduire les déchets de 30 kg par personne et par an (source ADEME).
Concrètement, pour limiter sa consommation d'emballages, vous pouvez utiliser des cabas pour faire vos courses ou encore opter pour des produits en vrac ou à la coupe.

EMBALLAGES VIDES

Produits alimentaires

Films de suremballages en plastique étirable

SAC, BAC OU COLONNE DE COULEUR JAUNE

Papiers

SAC, BAC NOIR

TRIONS LE VRAI DU FAUX

Je ne rince pas mes emballages avant de les déposer dans mon sac/bac jaune ?

[VRAI] Effectivement, il est inutile de rincer ses emballages. Le tri ne doit pas engendrer le gaspillage de ressources naturelles comme l'eau. Il suffit simplement de bien les vider.

Puis-je déposer les pots (yaourts, crème fraîche, etc.) et les barquettes en plastique (jambon sous vide, boîte à oeufs en plastique, frites, etc.) dans mon bac de tri ?

[FAUX] En Aveyron, ces emballages en plastique ne sont aujourd'hui pas recyclables. Je dois donc les jeter dans mon sac à ordures ménagères. Seuls les emballages ayant la forme d'une bouteille, d'un bidon ou encore un flacon en plastique se recyclent.

Le point vert signifie que l'emballage est recyclable ?

[FAUX] Il signifie que l'entreprise qui a mis sur le marché cet emballage participe financièrement à la collecte sélective des emballages. Il ne signifie pas que l'emballage doit être déposé dans le sac de tri sélectif !

Pour réduire les déchets, trier est suffisant ?

[FAUX] Le tri est important. Toutefois, le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas ! Pour cela, il est nécessaire de consommer différemment en adoptant des gestes simples comme choisir des grands conditionnements, privilégier des produits durables ou encore cuisiner malin en accommodant ses restes de repas, évitant ainsi le gaspillage alimentaire.

DÉCRYPTAGE POUR Y VOIR PLUS CLAIR DANS LA GESTION DES DÉCHETS EN AVEYRON : QUI FAIT QUOI ?



QUI COLLECTE MES DÉCHETS ?

Ce sont **18 collectivités locales** qui ont en charge la collecte des déchets et la gestion de leurs déchèteries. Chaque collectivité adhère au Syndicat Départemental des Ordures Ménagères de l'Aveyron (SYDOM Aveyron). Lors des réunions du SYDOM, chacune est représentée au minimum par un délégué titulaire et un délégué suppléant.

QUI TRAITE MES DÉCHETS ?

Le SYDOM Aveyron intervient après la collecte et assure pour le compte des 18 collectivités adhérentes, le traitement des déchets ménagers de plus de 272 000 habitants.

La compétence traitement du SYDOM Aveyron englobe les opérations de regroupement, transport et traitement des déchets via des équipements spécifiques :

- centres de tri,
- plateforme de compostage,
- stations de transit,
- installation de stockage des déchets,
- bioréacteur.

QUE DEVIENNENT MES DÉCHETS ?

Une fois collectés, les déchets sont dirigés provisoirement vers des stations de transit. L'objectif de ces équipements de transfert est de regrouper dans des caissons ou semi-remorques, les déchets d'une zone géographique du territoire avant leur départ vers un site de traitement ou de valorisation : installation de stockage des déchets, bioréacteur ou encore centres de tri.

VALORISATION MATIÈRE



LES EMBALLAGES ET LES PAPIERS

sont triés sur trois centres de tri : centre de tri de Figeac, centre de tri de Bozouls et le centre de tri de Millau. **Pour être valorisé efficacement, chaque emballage est séparé mécaniquement puis manuellement** avant d'être envoyé vers une filière de valorisation qui lui donnera une nouvelle vie.



LES EMBALLAGES EN VERRE

de type bouteilles, pots, bocaux et flacons en verre transitent par un centre de préparation puis sont transportés jusqu'à la verrerie d'Albi (81). Le verre est transformé en calcin (petits morceaux de verre), puis fondu à 1 500° pour fabriquer de nouveaux emballages en verre.

VALORISATION ORGANIQUE



LES DÉCHETS VERTS

du secteur de Millau sont acheminés jusqu'à la **plateforme de compostage** où ils sont **broyés, criblés puis transformés en compost**. Le compost obtenu est utilisé par les collectivités pour leurs serres municipales et par les agriculteurs en amendement pour les terres agricoles avoisinantes. Des solutions simples existent également pour les particuliers comme le paillage, le compostage individuel ou le lombricompostage.

VALORISATION ÉNERGÉTIQUE



80 % DES DÉCHETS RÉSIDUELS

produits en Aveyron sont exportés dans le département du Tarn, à Labessière Candeil, pour y être traités. Le choix s'est porté sur le **bioréacteur de TRIFYL qui valorise le biogaz issu de la décomposition des déchets et le transforme dans des turbines en électricité, chaleur ou en biométhane carburant**

En 2016, **6 470 MWh** d'électricité ont été produits à partir des déchets ménagers résiduels des Aveyronnais soit, la consommation annuelle d'une commune de 630 habitants.

LES ERREURS DE TRI DU CENTRE DE TRI DE MILLAU

comportent des déchets à fort pouvoir calorifique qui présentent un intérêt pour les cimenteries. En effet, certains emballages en plastique n'étant pas recyclables à ce jour, peuvent être utilisés dans les fours de cimenterie en substitution des combustibles fossiles classiques (coke, fuel, etc.).

Cette solution de valorisation des erreurs de tri en combustible solide de récupération (CSR) permet ainsi au SYDOM d'éviter la mise en décharge et d'abaisser le montant de la dépense liée au traitement des erreurs de tri. **En 2016, grâce à cette solution, près de 49 000 euros ont ainsi été économisés.**

ENFOUISSEMENT



20 % DES DÉCHETS RÉSIDUELS

produits en Aveyron sont traités dans une installation de stockage des déchets située à Villefranche-CE-Rouergue. Les déchets y sont alors compactés et enfouis dans des alvéoles étanches. Les jus issus de la décomposition des déchets sont captés puis traités. Quant au biogaz provenant de la dégradation des déchets, il est récupéré à l'aide de puits et dirigé vers une torchère pour être brûlé à une température de 900°.

YOGA



MERCREDI 19H30 AVEC BLANDINE

REPRISE DES COURS avec Blandine

le MERCREDI 20 SEPTEMBRE

DESSIN

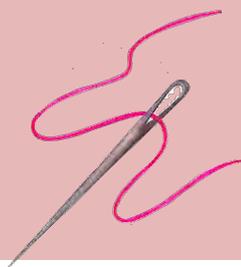


LUNDI A PARTIR DE 18H00

REPRISE DES COURS avec Nadine

le LUNDI 18 SEPTEMBRE

PATCHWORK



MARDI 14H30

REPRISE DES COURS avec Gisèle

Le MARDI 03 OCTOBRE

Naissances de

Faustine, fille de Laure Cazotte et Christophe Cazotte, petite sœur de Noah à Conclus.

Raphaël, fils de Marie Duchêne et Lionel Lavabre, petit frère de Mathéo à Verrières.

Félicitations aux heureux parents

Mariages

Le 10 juin 2017 à la mairie de Verrières

De **Adeline DOBIGNY & Gaël BRZEZICKI**, habitants de Caixi

Le 15 juillet 2017 à la mairie de Verrières

De **Stéphanie JOULIÉ & Guillaume FONCHIN**, habitants de Randels

Nous adressons toute notre sympathie et nos sincères condoléances aux familles et aux proches suite aux décès de :

Gérard Molinié - Maria Gautran—Juliette Pelletier—Marthe Gasc—Marcel Clavel—

Alain Chevrot



Samedi 2 décembre,

Chorale

Le groupe Roudelet

Félibren à l'église

Saint-Sauveur

Dimanche

5 Novembre

Journée du pain

et des soupes

Dimanche

10 décembre

Randonnée pour

le téléthon